

Communiqué du 22 juillet 2026

Grenoble : la FNCC réaffirme son attachement à la liberté de création et de diffusion

Le week-end dernier, les organisateurs du festival "Cabaret Frappé", parmi lesquels la Ville de Grenoble, ont pris la décision d'interrompre le DJ set de Barbara Butch pour garantir la sécurité du public. Cette décision est intervenue à la suite de huées, d'invectives et de jets de projectiles, comme l'a précisé la maire de Grenoble, Laurence Ruffin, dans un communiqué.

Depuis plusieurs semaines, l'artiste et les organisateurs subissent de nombreuses pressions de la part de groupes proches de la France Insoumise qui siège dans l'opposition municipale. La raison invoquée est la prise de position de Barbara Butch, signataire, il y a quelques mois, d'une tribune en faveur de la loi "Yadan".

La FNCC défend la liberté de création et de diffusion et rappelle que si toutes les revendications politiques ou militantes peuvent s'exprimer dans le débat public, elles ne peuvent en aucun cas empêcher une artiste de se produire en public ou faire pression sur des organisateurs pour faire annuler un concert. Cette exigence est nécessaire dans un pays démocratique comme le nôtre.

La FNCC rappelle que la liberté de création et de diffusion est encadrée par la loi LCAP de 2016 et que nos représentants participent depuis des années aux travaux du ministère pour la mise en place d'un plan en faveur de la liberté de création.

À ce titre, nous sommes de plus en plus interpellés par les acteurs culturels sur une recrudescence des atteintes à la liberté de création et de diffusion et nous continuerons toujours à condamner toute forme de censure.

La FNCC apporte ainsi son plein soutien à Barbara Butch, aux organisateurs de la soirée, l'association "Retour en Scène", les équipes du "Cabaret Frappé" mais aussi Laurence Ruffin, maire de Grenoble et Alexis Monge, adjoint à la culture, membres de notre fédération transpartisane.

La FNCC défendra la liberté de création et de diffusion et apportera son soutien sans réserve à l'ensemble de nos collègues qui seraient à l'avenir mis en difficulté par des groupes de pression.

Contact presse : Noémie Picard – noemie.picard@fncc.fr